

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2025

MUNICIPALITÉ

Horaire :

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 17 h

Fermetures des bureaux

Lundi 19 mai

Mardi 24 juin

Mardi 1^{er} juillet

Du 28 juillet au 1^{er} août

Prochaines séances du conseil

3 juin à 20 h

8 juillet à 20 h

5 août à 20 h

Les séances sont enregistrées et sont disponibles le lendemain sur la chaîne YouTube et sur notre site Internet.

Versements de taxes

Deuxième versement : 8 mai

Troisième versement : 10 juillet

Quatrième versement : 11 septembre

Événement vert

Samedi 24 mai de 8 h à 12 h, au centre communautaire

Distribution gratuite d'arbres

Offerts par Les Clubs 4-H du Québec et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Les essences seront connues le jour de l'événement.

QUANTITÉ LIMITÉE

*Réservé aux résidents de
Saint-Édouard*



VIVACES-DONNER-PARTAGER

ÉCHANGE DE VIVACES.

APPORTEZ VOS CONTENANTS!



Compost libre service

Compost disponible dès le 24 mai dans le stationnement de l'hôtel de ville, jusqu'à épuisement des réserves.

Ce compost de première qualité est produit à partir des matières organiques récupérées (BRUN'O) par les citoyens et peut être utilisé pour divers projets.

N'oubliez pas d'apporter vos contenants et votre pelle.

Vente-débaras

Au centre communautaire lors de l'événement vert et partout sur le territoire les 24 et 25 mai.

Tables disponibles, quantité limitée



Personnel électoral recherché

En vue des élections municipales 2025, vous pouvez dès maintenant déposer votre candidature au bureau municipal ou par courriel à dg@saintedouard.ca.

Postes à combler :

- Scrutatrice ou Scrutateur
- Secrétaire
- Préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Membre de la Table d'Identité de l'Électeur
- Commission de révision
 - Réviseur ou Révisseuse
 - Agent de Révision

Subvention pour produits d'hygiène féminine réutilisables et couches lavables

La Municipalité rappelle à ses citoyens que des subventions sont disponibles pour l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène féminine réutilisables. Ces initiatives visent à promouvoir des pratiques écologiques et à soutenir les familles dans leurs efforts pour réduire les déchets. Une seule demande par personne est acceptée pour la subvention de produits d'hygiène féminine réutilisables.

Pour en savoir davantage, visitez notre site web au www.saintedouard.ca/services/aux-citoyens/programmes-et-subventions



Subvention pour les activités sportives

La Municipalité encourage les enfants de moins de 18 ans à pratiquer des activités sportives. Nous offrons une subvention pour celles non offertes par la municipalité. Cette aide financière couvre 100 % des frais d'inscription, jusqu'à un maximum de 150 \$ par enfant par année.

Pour être admissible, vous devez :

- Remplir la fiche de remboursement de subvention pour activités sportives.
- Envoyer la demande, la facture détaillée ainsi que le reçu de paiement de l'activité à info@saintedouard.ca avant le 31 décembre.

Pour en savoir davantage, visitez notre site web au www.saintedouard.ca/services/aux-citoyens/programmes-et-subventions.



Emploi d'été - Journalier-saisonnier aux travaux public, poste temporaire

Ne manquez pas cette opportunité! Les candidatures doivent être reçues avant le 20 mai 2025. Tous les détails sont disponibles sur notre site Internet, onglet Emplois.



Prêt à relever le défi?

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Avant de discuter des activités estivales à venir, je souhaite exprimer, au nom du conseil municipal, notre gratitude envers tous les employés municipaux, citoyens et entreprises qui ont contribué aux opérations de déneigement cet hiver, notamment lors de la tempête de février. L'équipe municipale a rapidement pris les mesures nécessaires pour minimiser les fermetures prolongées. Ces moments d'urgence démontrent la solidarité et la résilience de notre village et de ses habitants. Merci à tous!



Je tiens également à féliciter madame Pierrette Raymond pour sa nomination en tant que nouvelle présidente du club de l'Âge d'Or. Elle succède à monsieur Arthur Boulerice, qui a occupé ce poste pendant les six dernières années. Malgré les défis posés par la pandémie, monsieur Boulerice a su rassembler les membres et maintenir notre club actif. Merci pour votre dévouement ainsi que celui de vos directeurs et directrices pour leur contribution.

Printemps-Été

Grâce à nos efforts écologiques, notre compost sera disponible pour vos jardins et potagers dès le 24 mai dans le stationnement de l'hôtel de ville. Je tiens à féliciter l'ensemble de la population pour sa participation.

En ce qui concerne les travaux publics, je tiens à vous informer de l'ouverture du poste de journalier-saisonnier au sein de la Municipalité. Cette opportunité est idéale pour les jeunes de 15 à 30 ans de notre communauté. Pour postuler, veuillez consulter notre site Internet.

Nos jeunes amateurs de soccer seront ravis cet été, avec des matchs organisés face à la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington. Notre nouveau terrain sera prêt pour ces rencontres. Ceux qui souhaitent participer en tant qu'entraîneur, arbitre ou autre peuvent contacter notre département des loisirs.

Enfin, nous invitons tous les citoyens, amis et familles à réserver la date du 16 août pour notre festival annuel *Saint-Édouard en fête*. Bien que le nom ait changé, le concept familial reste le même.

Les activités estivales approchent, alors prenez le temps de lire ce bulletin municipal, car il contient des informations et des dates importantes.

Bon printemps et bon été à tous!

Alexandre Bastien

Activités communautaires



CHASSE AUX COCOS



Merci à tous pour votre participation à la chasse aux cocos du 13 avril dernier !



Voici les 4 gagnants pour le prix des chocolats :

- La famille Richard
- La famille Bergeron
- La famille Robert
- La famille Pommainville



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉDOUARD

Lundi 14 juillet de 13 h 30 à 20 h

Uniquement sur rendez-vous
1 800 343-7264 ou jedonne@hema-quebec.qc.ca

Centre communautaire
405C, montée Lussier, Saint-Édouard

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Propreté des terrains : Nous désirons remercier tous les propriétaires qui mettent beaucoup d'efforts à nettoyer leur propriété, contribuant ainsi à l'embellissement de notre municipalité! Comme chaque année, l'inspecteur municipal passera faire une inspection des propriétés au courant de l'été afin de faire respecter le règlement municipal sur les nuisances.

Un rappel aux propriétaires de terrains vacants : Les terrains vacants doivent être fauchés au moins deux (2) fois par été, et ce, aux mois de juin et août.

Demande de permis : Avant d'entreprendre des travaux, n'oubliez pas de faire votre demande de permis au Service de l'urbanisme au www.saintedouard.ca/services/urbanisme/demande-de-permis.



Sécurité des piscines résidentielles :

Chaque été, de jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec. Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter en vertu du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le Règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte. **Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.**

Le gouvernement met notamment à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur :

- le Guide d'application du Règlement constitue une source d'information pour tout propriétaire désirant installer ou remplacer une piscine résidentielle ;
- le document-synthèse résumant les normes du Règlement à l'intention des citoyennes et des citoyens présente en un coup d'œil les exigences du Règlement.



Environnement

Écocentres

Les citoyens sont invités à prendre connaissance des règles d'accès et des matières admissibles sur le site Internet avant de se déplacer (compo.qc.ca/ecocentres).

Voici l'horaire par sites



	Dim.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Iberville		8h à 16h	8h à 16h			8h à 16h	9h à 16h
Saint-Luc			8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	9h à 16h
Lacolle						8h à 16h	9h à 16h
Saint-Rémi*				10h à 18h	8h à 16h		9h à 16h

**entrepreneurs non admis à l'écocentre Saint-Rémi*

Calendrier des collectes

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				R	1	2	1	2	3	4	D	5	6	7			1	2	3	4	5					1	2
4	5	C	6	D	7	8	8	9	10	11	R	12	13	14	6	7	C	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7
11	12	C	13	R	14	15	15	16	17	18	D	19	20	21	13	14	C	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14
18	19	C	20	R	21	22	22	23	24	25	D	26	27	28	20	21	C	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21
25	26	C	27	R	28	29	29	30	31	30	R				27	28	C	29	30	31			24/31	25	26	27	28

Service et prévention incendie

FEUX EXTÉRIEURS

Foyers extérieurs : Les foyers extérieurs doivent être construits en pierre, brique ou métal résistant à la chaleur. Leur dimension maximale est de 75 cm de largeur, hauteur et profondeur. Ils peuvent être munis d'une cheminée n'excédant pas 180 cm dont l'extrémité doit avoir un pare-étincelles. Les foyers doivent être situés à au moins trois (3) mètres de toute construction, ligne de propriété, matières combustibles ou boisé. L'autorité compétente peut accepter ou refuser tout type de foyer extérieur.



FEUX À CIEL OUVERT

Autorisation : Il est interdit de faire ou maintenir un feu à ciel ouvert sans permis valide, sauf pour les grills ou barbecues.

Obtention du permis : La demande de permis doit être faite au moins trois (3) jours avant la date prévue du feu. Elle doit inclure les informations du requérant, le lieu, la date, l'heure, la durée, le type de feu, les matériaux combustibles, les mesures de sécurité et l'autorisation du propriétaire du terrain.



Conditions pour un feu à ciel ouvert : Les feux à ciel ouvert doivent respecter les exigences de sécurité et ne pas brûler des matières plastiques, pétrolières, organiques ou chimiques. Un moyen d'extinction rapide doit être disponible sur place.

Validité du permis : Le permis est valide pour la période indiquée et peut être renouvelé si les conditions atmosphériques ne permettent pas l'exécution.

SOPFEU : Pour connaître l'indice de feu et les restrictions en vigueur dans votre secteur, consultez le site Internet de la SOPFEU.

PORTES OUVERTES DE LA CASERNE DE POMPIERS



3E ANNIVERSAIRE DE VOTRE



LE 10 MAI 2025 DE 9H À 13H

Tirage d'un barbecue, d'une machine à pression,
d'outils à batterie à gagner d'une valeur de 1 230 \$

BILLETS EN VENTE 5 \$ CHEZ

HOME HARDWARE

Les bénéfices du tirage iront au
camp de jour de la municipalité



Hot-dog, breuvage et
chips gratuit!

PRIX DE PRÉSENCE 24 extincteurs

Pour les résidents de Saint-Patrice-de-
Sherrington et Saint-Édouard



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉDOUARD

Bibliothèque Saint-Édouard

405B, montée Lussier
Saint-Édouard
JOL 1Y0

Horaires :

Mardi : 13 h à 16 h

Mercredi : 18 h à 20 h

Jeudi : 18 h à 20 h

Fermeture du 28 juillet au 1^{er} août

Abonnement gratuit pour nos résidents

Durée du prêt

Livres et revues : 3 semaines

Jeux et casse-têtes : 2 semaines

Nombre de prêts : 7 documents

450 454-6333, poste 26

biblio@saintedouard.ca

**BIBLIOTHÈQUE
SANS FRAIS
DE RETARD**

PROCHAIN ÉCHANGE DE LIVRES : 7 mai 2025

**Club
de lecture
d'été
TD
2025**

**CLUB DE LECTURE TD - INSCRIVEZ VOS
ENFANTS AU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD !**

Le thème de cet été est **Un été autour du monde.**

Volet extérieur : Sentier du conte au parc des Loisirs

Lisez une histoire en plein air en vous promenant au fil des pages.

Volet en bibliothèque du 25 juin au 21 août 2025

Visitez en famille votre bibliothèque pour une tonne d'aventures fantastiques! Une trousse comprenant un carnet pour noter ses lectures, des suggestions de livres et d'activités, ainsi qu'un code secret pour accéder à des contenus spéciaux, est remise à l'inscription. Pour chaque livre lu à sa peinture, votre enfant recevra un coupon de participation.



Nouveauté : Nous aurons deux (2) tirages. Le premier aura lieu le 24 juillet à 18 h et le second le 26 août à 13 h.



EMPRUNTE UN LIVRE ET REÇOIS UNE TROUSSE :

Semaine du 20 mai 2025 : trousse de bombe de semences. Chaque bombe de semences contient un mélange de 15 fleurs qui attire les pollinisateurs pour le plus grand plaisir des enfants et des jardiniers, en plus de rehausser la beauté du paysage.



NOUVEAUTÉS !



LOISIRS ÉTÉ

Yoga pour tous

Gratuit

Lieu : 4, rue du Parc | Parc des loisirs

Quand : Mardi | 1^{er} juillet au 29 juillet

Heure : 19 h 30 à 20 h 30

Durée : 5 semaines

En cas de pluie, l'activité sera transférée au centre communautaire

Important: S'il pleut le 8 juillet, l'activité n'aura pas lieu

Badminton
& Pickelball

*Réservation requise sur Qidigo avant 15 h le jour de l'activité.

Gratuit

Lieu : Centre communautaire

Quand : Jeudi | 3 juillet au 11 septembre

Heure : 18 h à 19 h 30

Durée : 10 semaines

Il n'y aura pas d'activité le 31 juillet

Pickelball (1 terrain) Badminton (2 terrains)

*Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Inscription au karaté | du 16 juin au 3 juillet

Plateforme de paiement en ligne ou à la Municipalité

Karaté et
Kickboxing

3 à 7 ans*



171 \$

18 h à 18 h 45

8 ans à 17 ans*



171 \$

18 h 50 à 19 h 50

Kickboxing



171 \$

19h 55 à 20 h 55



Lieu : Centre communautaire

Quand : Lundi | 30 juin au 15 septembre

Heure : 3-7 ans : 18 h à 18 h 45

8 ans + : 18 h 50 à 19 h 50

Durée : 10 semaines

Il n'y aura pas de cours le 14 et 21 juillet



Rabais supplémentaire de 15 % offert par l'école de karaté pour l'inscription d'un membre supplémentaire d'une même famille.

Modes de paiement

Paiement en ligne : Qidigo (carte de crédit)

À la Municipalité : Comptant, débit ou chèque (à l'ordre de la Municipalité de Saint-Édouard)

Vous avez désormais la possibilité de payer en deux versements pour toute facture dépassant 100 \$.

Voici comment :

Qidigo : Vous devez payer le premier versement de 50 % du montant total de la facture à l'inscription. Le deuxième versement de 50 % sera prélevé 30 jours après le premier paiement.

Chèques : Vous devez remettre deux (2) chèques lors de l'inscription. Le premier chèque doit être en date de l'inscription au montant de 50 % de la facture totale de l'activité. Le deuxième chèque de 50 % doit être daté de maximum 30 jours après le premier paiement.

* Le coût enfant présenté n'inclut pas le rabais de 15 %, pour un maximum de 15 \$ par activité sportives. Celui-ci sera applicable au moment du paiement pour les enfants de Saint-Édouard seulement.



La saison de soccer commencera le 16 juin 2025. La distribution des chandails se fera le premier jour de la saison, selon le groupe, soit le 16 ou le 18 juin.

Pour les groupes M4 / M6 : Vous aurez besoin de bonnes chaussures et d'une gourde d'eau.

Pour les groupes M8 / M10 / M12 : Vous aurez besoin de chaussures, d'un short noir de préférence, de protège-tibias et d'une gourde d'eau.

Les participants recevront la programmation par courriel prochainement. Si vous n'avez rien reçu le 29 mai, veuillez contacter le Service des loisirs au 450-454-6333, poste 28, ou par courriel à loisirs@saintedouard.ca. N'oubliez pas de vérifier votre boîte de courriels indésirables.

ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR GRATUIT

Jour du Solstice, le 21 juin 2025 de 9 h à 12 h

Avec Estelle Gagné

Coach en gestion du stress et
fondatrice d'Espace M Yoga

 4, rue du Parc
Saint-Édouard



> Plusieurs **commerçants locaux**
santé/mieux-être sur place

> **Cours** de yoga GRATUIT

Pour tous!



FÉLICITATION AU NOUVEAU CONSEIL DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Mme Pierrette Raymond - Présidente

Mme Lise Morissette - Directrice

M. Jean Sédillot - Vice-président 1

Mme Céline Vallée - Directrice

M. Réal Tremblay - Vice-président 2

Mme Sylvie Vigneault - Directrice

Mme Sophie Lachapelle - Trésorière

M. Réjean Morin - Directeur

Mme Francine Lussier - Directrice

Danse sociale en ligne

19 h à 20 h 30

Professeur de danse sociale
Yves Bouchard

Coût : 10 \$ par cours

Argent comptant, sur place

BIENVENUE À
TOUS!

HORAIRE 2025

Vendredi 9 mai

Vendredi 16 mai



Samedi 17 mai

Club de l'Âge d'Or de Saint-Édouard

13 h 30 - Salon de Quilles Roussillon

Coût : 10 \$ (3 parties + chaussures incluses)

95, montée des Bouleaux, Saint-Constant



Après les quilles nous allons poursuivre à :

17 h - Restaurant Scores

532, Voie De Desserte de la Route 132, Saint-Constant

Vous pouvez être accompagné d'un ami pour faire les deux activités ou seulement une, à votre choix!

Réservation obligatoire avant le 15 mai



agedor1829@gmail.com

Poignée

DANSE EN LIGNE ET SOCIALE

Vendredi 23 mai 2025 de 18 h 30 h à 22 h 30

Club de l'Âge d'Or

Billet: 10\$

PROGRAMMATION

18 h 30 Ouverture des portes

19 h 00 Cours de danse en ligne avec Yves Bouchard

20 h 30 Danse en ligne sociale libre

**-Petit goûter sur place
-Apportez vos consommations**

Centre communautaire

405C, montée Lussier, Saint-Édouard



Venez pratiquer et apprendre les classiques de la danse en ligne sociale.

Aucune base en danse nécessaire simplement l'envie de venir vous amuser !

Réservation des billets : téléphone : 450-454-6333, poste 28

courriel : agedor1829@gmail.com

Le club de l'Âge d'Or de Saint-Édouard

VENDREDI FOU FOU

Dernière journée 30 mai

**GRATUIT
+ de 50 ans**

Jeux libres - Parties de cartes - Jeux de société et plus...



CENTRE COMMUNAUTAIRE

405C, montée Lussier

Joins-toi à notre groupe dynamique



Saint-Édouard
en fête
vous présente



**Max
Hoot**

16 AOÛT 2025
13 h à 21 h



 **Desjardins**

Programmation à venir